

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 39286

présenté par
M. Gouffier-Cha et Mme Vignon

AVANT L'ARTICLE 64, insérer la division et l'intitulé suivants:

« Chapitre II

« Dispositions diverses

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.